Fondation SENS, Obstgartenstrasse 28, 8006 Zurich

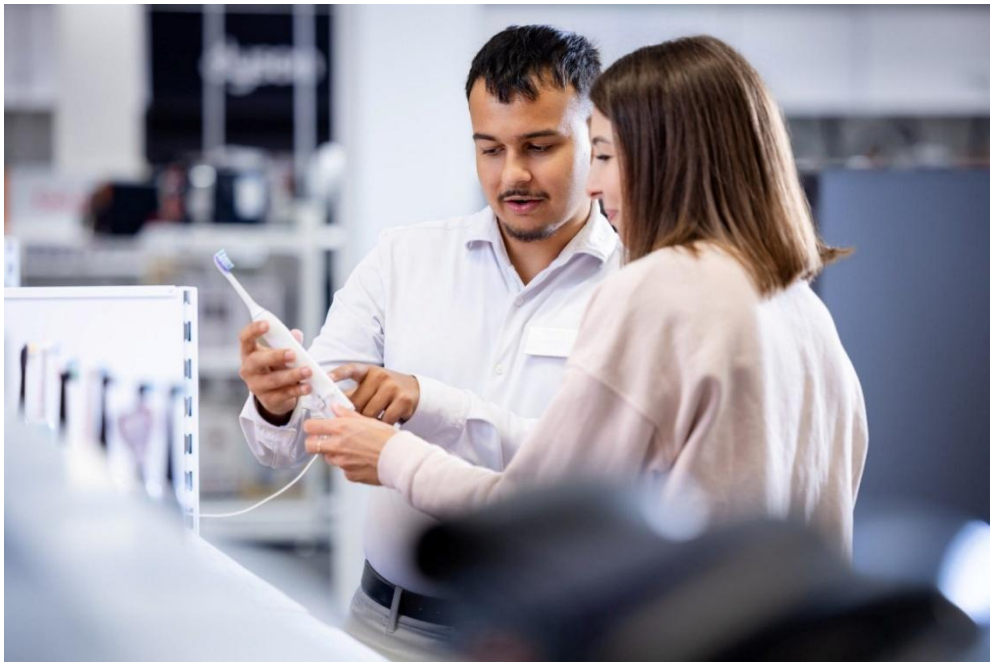
Communiqué de presse

Zurich, le 24. November 2026

Black Friday: Tous les prix cassés ne sont pas de bonnes affaires

Quand ce sont les autres qui finissent par payer la facture

Les prix très attractifs ne sont pas l'apanage du Black Friday: ils poussent à l'achat impulsif tout au long de l'année. Aujourd'hui, les appareils électroniques sont moins chers et plus faciles d'accès que jamais, notamment grâce aux plateformes de vente en ligne étrangères. Mais ce qui ressemble à une bonne affaire pour les consommatrices et consommateurs a aussi des conséquences: les montagnes de déchets électroniques ne cessent de s'accumuler, alors que le financement du système suisse de recyclage est soumis à une pression toujours plus forte.



Black Friday: privilégiez les produits durables, réparables et de qualité, proposés par des entreprises affiliées à un système officiel de reprise suisse. Vous avez ainsi la garantie d'un recyclage sûr et financé de manière équitable.

Les plateformes en ligne comme Temu, Shein ou AliExpress proposent désormais en permanence des produits électroniques à très bas prix. Publicités personnalisées, ventes flash et incitations ludiques à l'achat poussent à commander spontanément. Alors qu'autrefois, l'achat d'un tel produit était mûrement réfléchi, quelques clics suffisent aujourd'hui pour le placer dans son panier. Et ce phénomène est loin de se limiter au Black Friday: le frein à l'achat de jouets électriques, de gadgets à LED ou d'autres articles électroniques tendance ne cesse de s'atténuer. Parallèlement, cette forme de consommation de produits électroniques à bas prix et à courte durée de vie (Fast Tech) est de plus en plus largement acceptée dans la société. La dernière étude du WEEE Forum met également en évidence cette évolution: ses autrices et

auteurs concluent que les prix très bas, la disponibilité permanente des produits et la facilité d'achat relèguent de plus en plus au second plan les considérations liées à la qualité, à la durabilité et à la réparabilité (voir également le communiqué de presse).

Ce sont les mauvaises personnes qui paient la facture

Il n'est guère surprenant que ces habitudes de consommation entraînent une augmentation des volumes de déchets électroniques. Ce qui est moins évident, c'est qu'elles mettent précisément sous pression les acteurs qui s'engagent en faveur d'une élimination respectueuse de l'environnement des appareils. Depuis plus de 30 ans, la collecte, le transport et le recyclage des appareils électriques en Suisse sont financés par le biais de contributions anticipées de recyclage (CAR). Ces contributions sont prélevées par les fabricants et importateurs suisses qui ont adhéré à un système de reprise et de recyclage tel que SENS eRecycling. Ils garantissent ainsi qu'à la fin de leur durée de vie, les appareils sont éliminés dans les règles de l'art et que les matières premières valorisables sont réintroduites dans le circuit des ressources. Or, les plateformes en ligne notamment, mais aussi plus de 100 fournisseurs stationnaires en Suisse, refusent de prélever la contribution anticipée de recyclage sur les appareils qu'ils vendent. Le système de reprise de SENS eRecycling se voit ainsi privé chaque année de plusieurs millions de francs de contributions, alors même que les coûts de collecte, de transport et d'élimination ne cessent d'augmenter en raison de la hausse des volumes de déchets électroniques.

Un appel clair aux responsables politiques et aux fabricants

«Il est compréhensible que la branche soit mécontente de voir que ce sont précisément les fournisseurs qui assument leurs responsabilités et versent régulièrement leur contribution au recyclage qui doivent en supporter les coûts», souligne Pasqual Zopp, directeur de SENS eRecycling. «Il faut donc un cadre politique clair et des conditions équitables pour tous les acteurs du marché.» SENS eRecycling n'est pas la seule organisation à formuler cette exigence. Les autrices et auteurs de l'étude du WEEE Forum appellent eux aussi les responsables politiques à faire appliquer plus systématiquement les obligations existantes en matière d'enregistrement et de financement auxquelles sont soumis les fabricants, les importateurs et les plateformes de vente en ligne. Ils demandent toutefois également aux fabricants d'assumer leurs responsabilités: ceux-ci devraient communiquer en toute transparence sur la durée de vie prévue de leurs produits, proposer des possibilités de réparation attrayantes et financièrement accessibles, et informer les consommatrices et consommateurs de manière claire sur les modalités de reprise et d'élimination des appareils.

Tous les prix cassés ne sont pas de bonnes affaires

En définitive, les consommatrices et consommateurs ont eux aussi un rôle à jouer. «Le Black Friday, en particulier, incite souvent à prendre des décisions d'achat spontanées, dictées par le prix et sous la pression du temps», constate Pasqual Zopp. Il invite donc chaque personne à marquer une courte pause avant de cliquer et à se poser la question suivante: «Ai-je vraiment besoin de cet appareil?» Cette simple réflexion permet non seulement d'économiser de précieuses ressources, mais aussi d'éviter des coûts élevés de transport et d'élimination. Si un nouvel achat s'avère néanmoins nécessaire, Pasqual Zopp recommande de privilégier des produits durables, réparables et de qualité. Il conseille également de choisir des fournisseurs qui participent au système suisse de recyclage et indiquent la contribution anticipée de recyclage dans le prix d'achat. Il est également possible de verser une CAR volontaire pour les appareils achetés (voir encadré). «Car même si les prix cassés du Black Friday ou des plateformes à bas prix peuvent sembler attrayants, les coûts réels sont toujours supportés soit par l'environnement, soit par les entreprises qui contribuent de manière responsable au financement du recyclage en Suisse», conclut Pasqual Zopp.

CAR volontaire
Toute personne qui achète des appareils électriques sur des plateformes étrangères ou auprès de fournisseurs qui ne participent pas au système suisse de financement du recyclage peut verser volontairement une contribution anticipée de recyclage (CAR) de CHF 5.– par appareil. Les acheteuses et acheteurs contribuent ainsi à ce que ces produits participent eux aussi équitablement aux coûts de collecte, de transport et de recyclage. Plus d'informations sur *CAR volontaire*.

Contact
Pour de plus amples informations, des demandes d'interview ou des renseignements, veuillez vous adresser à
Nando Erne, SENS eRecycling, Obstgartenstrasse 28, 8006 Zurich
T: +41 43 255 20 05, nando.erne@sens.ch, www.eRecycling.ch

SENS eRecycling
En tant qu'experte de la valorisation durable des appareils électriques et électroniques usagés dans et autour de la maison ainsi que des luminaires, des sources lumineuses, des systèmes photovoltaïques, des pompes à chaleur, des cigarettes électroniques et des batteries utilisées dans les véhicules et dans l'industrie, la fondation SENS apporte depuis 1990 une contribution décisive à la définition de nouvelles normes d'avenir en matière d'eRecycling. En préservant les ressources, elle contribue de manière importante à la protection de l'environnement. La contribution anticipée de recyclage (CAR) conforme au marché finance les prestations réalisées dans le cadre du système de reprise SENS.

SENS eRecycling est membre de Swiss Recycle, le centre de compétences suisse pour le recyclage et l'économie circulaire, ainsi que du WEEE Forum, le centre de compétences mondial pour les déchets électroniques. Avec PRONEXA, SENS eRecycling propose une solution complète dédiée à la responsabilité élargie des producteurs (REP) en Europe.